

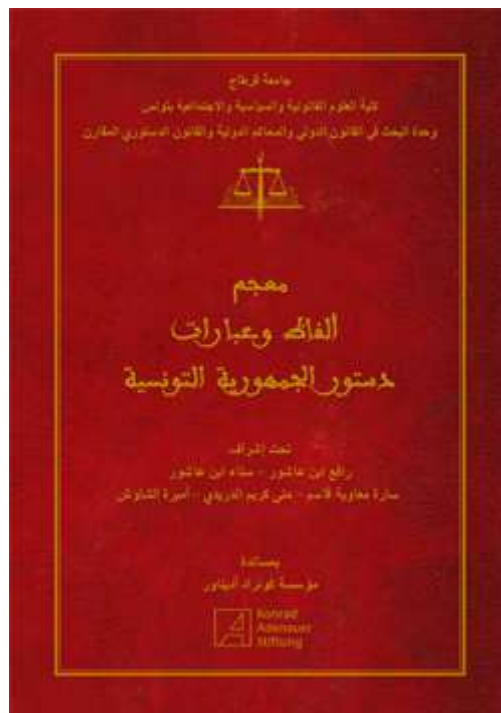
**PARUTION DU « DICTIONNAIRE DES TERMES ET  
EXPRESSIONS DE LA CONSTITUTION »  
Sous direction Pr. Rafâa BEN ACHOUR**

Dans le cadre de son dévouement au service des sciences juridiques, *l'Unité de Recherche en Droit International, Juridictions Internationales et Droit Constitutionnel Comparé (FSJPST-Université de Carthage)*, avec le soutien de la Konrad-Adenauer-Stiftung et à l'occasion du colloque « **La Constitution Tunisienne : 3 ans de pratique constitutionnelle** » organisé les 25 et 23 janvier 2017 à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis, a présenté son nouvel ouvrage « **Dictionnaire des Termes et expressions de la Constitution** » (en version arabe).

Le dictionnaire est le fruit d'un travail collectif des membres de l'Unité de Recherche, chapeauté par un Comité de pilotage composé du Professeur Rafâa Ben Achour, Mme Sana Ben Achour, Mme Sarra Maaouia, Mme Mouna Kraiem Dridi et Mme Emira Chaouch.

Le dictionnaire compte 416 pages en langue arabe, en plus d'une partie en langue française relative aux paradigmes de la Démocratie dans la nouvelle constitution tunisienne, en attendant la traduction des termes en langue française et qui pourrait être présentée l'année prochaine à l'occasion de la célébration du quatrième anniversaire de la Constitution du 27 janvier 2014.

Un exemplaire du dictionnaire a été remis au Président de la République tunsienne, Son Excellence M. Béji Caïd Essebsi.





L'équipe de l'Unité de Recherche en Droit International, Juridictions Internationales et Droit Constitutionnel Comparé, partenaire du CEJA.